



Regroupement de services Éco-quartier

10-M

Ahuntsic
Cartierville
Côte-des-Neiges
Darlington
Décarie
Émard
Jarry
Jeanne-Mance
L'Acadie
Laurier
Longue-Pointe
Louis-Cyr
Louis-Hébert
Loyola
Maisonneuve
Mile-End
Montréal-Est
Parc-Extension
Peter-McGill
Plateau Mont-
Royal
Pointe-aux-
Trembles
Pointe Saint-
Charles
Rivière-des-
Prairies
Saint-Basile
Saint-Henri
Saint-Jacques
Saint-Louis
Saint-Michel
Saint-Pierre
Verdun

Montréal, le 7 septembre 2006

Monsieur Dominic Perri
Président
Commission sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement

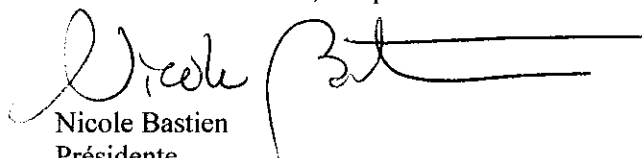
Objet : Étude publique des modes de collecte en vue d'améliorer la collecte sélective

Monsieur le Président,

Par la présente, le Regroupement de services Éco-quartier (RESEQ) souhaite déposer un mémoire dans le cadre de cette consultation portant sur les modes de collecte en vue d'améliorer la collecte sélective.

Le RESEQ regroupe une trentaine d'Eco-quartier, le programme d'action environnementale instauré à Montréal depuis plus de 10 ans déjà. Les Éco-quartier ont travaillé entre autres, dans la mise en place locale de campagne de sensibilisation portant sur les matières recyclables et putrescibles, et ce en lien avec les différents services de la Ville. Ils ont implanté la collecte sélective dans les immeubles de 8 logements et moins, en plus de celle dans les immeubles de 9 logements et plus, et les commerces de rue. Près de 200,000 adresses ont été rejointes pour recevoir la collecte sélective par bacs roulants dans les immeubles à logements. Par leur lien privilégié avec la population et leur expérience de terrain depuis les dix dernières années, les Éco-quartier sont des acteurs incontournables dans toute discussion portant sur la collecte sélective ainsi que pour toute campagne d'éducation et de sensibilisation en environnement. C'est cette expérience de terrain que nous apportons par le dépôt de ce court document.

En vous remerciant d'avance pour l'intérêt accordé à ce document, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Nicole Bastien
Présidente
RESEQ

p.j.

6071, boulevard Monk
Montréal (Québec)
H4E 3H5
(514) 768-2709

Mémoire

Déposée dans le cadre de

**Étude publique des modes de collecte
en vue d'améliorer la collecte sélective**

**Par la
Commission sur le transport, la gestion des infrastructures et
l'environnement
de la Ville de Montréal (Direction de l'environnement)**

Par



Regroupement
de services
Éco-quartier

Regroupement de services Éco-quartier (RESEQ)

Montréal, le 7 septembre 2006

1- Commentaires sur la proposition suivante :

« Modifier les modes de collecte actuels par le remplacement des bacs de 64 litres par des bacs roulants, majoritairement pour les logements unifamilial, duplex et triplex. »

Choix du contenant : misons sur la diversité !

La possibilité d'utiliser les bacs roulants pour la collecte sélective dans les logements unifamilial, duplex et triplex, peut être une solution parfaite pour CERTAINS résidents. Le besoin de bacs roulants est présent puisque d'ailleurs, plusieurs Éco-quartier ont déjà eu cette requête par des citoyens. Nous trouvons que cette alternative rejoint les besoins d'une partie de notre population. Par contre, le REMPLACEMENT SYSTÉMATIQUE du mode actuel de collecte par les implantations par bacs roulants, N'EST PAS UNE AVENUE ACCEPTABLE À LA GRANDEUR DE MONTRÉAL.

Pourquoi :

- Type de logements de l'ancienne Ville de Montréal (immeubles en rangée, espace insuffisant ou inexistant en façade, contraintes de déneigement, etc);
- Vieillesse de la population en lien avec le déplacement du bac roulant (poids et volume);
- Difficulté ou impossibilité de descendre le bac dans des escaliers (si c'est le cas);
- Complexité de la gestion des bacs roulants dans un immeuble sans concierge : qui sera le responsable pour rouler les bacs en bordure de rue et s'assurer de la qualité du tri dans les contenants?;
- Entreposage des bacs à l'extérieur : risque de vol et de vandalisme;
- Le bac de 360 l peut-être inutilement volumineux.

Au lieu de MODIFIER le mode de collecte actuel, nous croyons qu'il est préférable D'OFFRIR diverses options dont celle du bac roulant tel qu'il est suggéré dans votre proposition, tout EN LAISSANT CHOISIR LE CITOYEN EN FONCTION DE SES BESOINS. Le bac roulant pourrait être aussi disponible en plusieurs formats pour répondre aux multiples besoins d'une population montréalaise diversifiée.

Voici une description des options avec des notes supplémentaires:

- bac roulant : l'offrir dans trois formats : 120 l, 240 l et 360 l pour couvrir les besoins de chacun et limiter les contraintes d'un trop gros bac roulant;
- sac de plastique : *transparent OU opaque (notamment des sacs d'épicerie)* AVEC une identification obligatoire de « recyclage » sur le sac. Cette option, en plus de rejoindre les personnes âgées qui veulent limiter leurs pas pour récupérer leur contenant vide, rejoint de nombreux commerçants de rue ou logés à l'étage, qui n'ont pas l'espace pour entreposer un ou plusieurs bacs roulants. Le sac a aussi le net avantage de ne pas se faire voler contrairement au contenant solide. Le vol de petits bacs correspond en moyenne à 25% des raisons pour lesquelles les gens viennent se procurer un nouveau contenant de récupération à l'Éco-quartier;

- bac de 64 l, 45 l. ou 24 l : est pratique, solide et réutilisable et rejoint le principe du réemploi
- lors des grands vents, les sacs fermés et les bacs roulants ont l'avantage de limiter les problèmes de malpropreté

Chacune de ces options présentent des avantages et des inconvénients comme vous l'avez stipulé dans votre présentation, mais cette diversité de choix ira rejoindre sans nul doute les besoins de chacun et encouragera ainsi le maximum de citoyens à recycler.

Coût

Ainsi en offrant des possibilités de mode de collecte, les coûts d'acquisition initiaux en matériel demeurent moindre pour la Ville dont entre autres l'achat beaucoup moins important de bacs roulants. En parallèle, on évite les pertes de tous les petits bacs à Montréal, et conserve les acquis en petits bacs de récupération. De plus, la réutilisation de sacs opaques entre autres d'épicerie évite l'achat de sacs neufs et rejoint aussi le principe du réemploi.

Gratuité

Pour encourager davantage les citoyens à recycler et leur limiter des contraintes, les différentes options citées ci-haut doivent leur être offertes GRATUITEMENT. Aucun frais ne doit être déboursés pour l'utilisation des modes de collecte.

Fréquence des collectes

Dans une perspective de collecte à trois voies, nous croyons qu'une collecte par semaine est souhaitable pour les matières recyclables, les matières putrescibles et les déchets. En substituant une collecte de déchets par des matières putrescibles, on encourage les citoyens à utiliser la collecte des matières recyclables.

2- Commentaires sur l'amélioration de la collecte sélective et le mode de collecte

Campagne commune pan-montréalaise de sensibilisation et relances récurrentes par du porte en porte

Porte en porte de sensibilisation et devis :

Depuis la fusion municipale, aucune grande campagne commune de sensibilisation à travers l'île de Montréal n'a été mise en place par la Ville ou ses arrondissements. D'autres part, aucune relance de la collecte sélective n'a été réalisée par les Éco-quartier en soutien avec la Ville autant pour les immeubles de 8 logements et moins que pour les 9 logements et plus, que pour les commerces de rue. Pourtant une démarche commune, sans barrière territoriale d'arrondissement, a un impact majeur sur la visibilité du message en plus de renforcer le discours.

La présentation des nouveaux modes de collecte serait l'occasion unique de relancer la collecte sélective et de visiter les immeubles des quartiers par un porte en porte. Ces méthodes ont un impact majeur sur le taux de participation et la qualité du recyclage.

Des campagnes promotionnelles communes devraient être remises sur pied, le tout, coordonné par des actions de terrain de sensibilisation par les organismes Éco-quartier locaux. Un budget supplémentaire devra être offert sous forme de DEVIS afin de supporter les organismes dans le recrutement de personnels ou bénévoles additionnels.

Relance ciblée et devis :

Pour soutenir les efforts année après année, des relances annuelles devraient être réalisées accompagnées de campagnes promotionnelles à la grandeur de Montréal. Chaque campagne pourrait prendre alors une couleur spécifique selon des nouveautés à présenter notamment, la mise en place d'une collecte des matières putrescibles. Encore ici, un devis portant sur un budget supplémentaire devra être offert aux organismes pour les supporter dans leurs actions.

Mise en place d'une réglementation sur l'obligation de recycler

Malgré les changements en automne 1999, la réglementation actuelle sur les services de collecte est timide. Une réglementation sur l'obligation de recycler doit être plus féroce pour décourager les timides recycleurs. Cette réglementation doit être accompagnée d'inspecteurs supplémentaires dans chaque arrondissement pour assurer son application.

Notons que l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation en 1999 avait eu un impact positif sur la participation à la collecte sélective. Selon l'Agence Science Presse, 38% des Montréalais recyclent davantage et 35% considèrent le bac trop petit depuis la mise en vigueur. Des chiffres qui témoignent de l'impact d'une réglementation plus coercitive sur le taux de participation.

Conclusion

Dans la perspective d'une mise en place d'une collecte à trois voies à Montréal, l'harmonisation de l'ensemble de ces collectes en terme de contenants, doit être prise en considération. La Commission devra se pencher sur les choix à faire pour les autres contenants afin de ne pas embourber inutilement l'espace de vie des citoyens. L'espace souvent limité à l'intérieur des résidences, de même que le manque d'espace à l'extérieur pour l'entrepôt de contenants sont des éléments limitant pour favoriser une bonne participation.